

Je m'appelle Suzanne, j'ai 35 ans, et j'habite depuis un peu plus d'un an dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, avec mon conjoint et nos trois filles d'âge préscolaire.

Le 23 septembre dernier, j'étais au parc en famille lorsque ma belle-mère téléphone : « Vérifiez le périmètre touché, mais y'a un incendie dans un conteneur de lithium près de chez vous, vous devriez rentrer. », nous dit-elle.

Par chance, nous étions assez loin du panache de fumée pour éviter d'être en zone à haut risque. Mais pour moi, cet événement a été la goutte de trop dans mon vase d'indignation quant au projet de Ray-Mont Logistiques. Les activités portuaires sont déjà une épine dans le pied de l'est de Montréal. Il n'y a qu'à aller faire un tour au Parc Bellerive pour prendre toute la mesure de ce qu'auraient pu être les berges des quartiers ouvriers densément peuplés de Montréal. Étaler ces activités jusqu'au nord de la rue La Fontaine, à un jet de pierre d'un site pouvant accueillir un parc nature foisonnant de biodiversité, c'est une insulte.

Le projet était déjà très peu en phase avec les principes d'urbanisme qui visent à offrir un environnement sain, sécuritaire et convivial aux humains qui font battre le cœur une ville; or, les dérogations demandées par la compagnie sont indignes de la cohabitation qu'elle prétend vouloir créer avec les habitants du quartier.

Êtes-vous déjà allés au parc St-Clément? C'est une magnifique petite oasis de calme et de verdure, qui abrite la pataugeoire favorite de mes filles. Le CPE qu'elles fréquentent y fait d'ailleurs régulièrement des sorties, en s'y rendant à pied. Le parc est entouré de résidences, donc deux coopératives d'habitation très dynamiques, où peut-être, un jour, notre famille pourrait avoir la chance de s'établir. Du module de jeux, on voit la canopée du boisé Vimont. Et une empilade de conteneurs.

Les dérogations pour lesquelles Ray-Mont Logistiques exerce une pression judiciaire agressive sur la Ville sont menaçantes pour l'équilibre du quartier.

Le bruit augmenterait significativement, et ce, à toute heure du jour et de la nuit. De chez moi, sur la rue Letourneux, j'entends déjà parfois les grues du port, et c'est à plus de 500 mètres de mon balcon. Je n'ose pas imaginer le niveau de décibels que devraient endurer à longueur de journée les résidents du voisinage de Ray-Mont Logistiques s'il obtenait ses dérogations.

Car il n'y a pas que des grues de transbordage. Il y a des camions, aussi. La quantité de camions qui transitent dans notre quartier est effarante. Outre le danger qu'ils posent pour les piétons, les cyclistes et même les automobilistes, les camions sont quotidiennement une source de pollution sonore impressionnante. Ma famille fréquente souvent le parc Morgan. Le bruit des multiples camions qui circulent sur Notre-Dame est tel que ni les jeux d'eau, ni les cris et les rires d'enfants ne parviennent à l'enterrer. Je me demande comment les campeurs de la piste cyclable arrivent à dormir. La science a prouvé que le bruit ambiant de véhicules routiers était dommageable pour la santé cardiovasculaire des gens qui y sont régulièrement exposés. Nous devrions réfléchir collectivement à des mesures pour réduire la circulation de camions dans notre quartier, et surtout ne pas en ajouter! Et je n'ai même pas parlé du train « à basse vitesse » dont la mise en

opération est aussi prévue, ajoutant un concerto « Ferraille sur ferraille en Ray Majeur » au concert déjà en cours!

Outre la pollution sonore, cette hausse de circulation contribue à la détérioration de la qualité de l'air que mes enfants et moi respirons. Et l'asphaltage de grandes étendues, sans présence d'arbres, aggrave le phénomène des ilots de chaleur. Avec de plus en plus de jours de canicule à prévoir dans notre saison chaude au cours des années à venir, ce n'est une bonne nouvelle pour personne.

Hochelaga-Maisonneuve est un quartier résilient, mobilisé, engagé et lucide face aux défis qui se présentent à elle. En refusant de céder la qualité de vie de tout un voisinage au profit de l'expansion d'une industrie intimidante, la Ville s'inscrit comme défenderesse du bien commun.

Cette pression judiciaire faite par une compagnie privée sur l'appareil municipal, au détriment des intérêts des citoyens, doit nous alarmer. Ne laissons pas Ray-Mont Logistiques créer des précédents délétères pour le bien-être des citoyens.

À ce propos, si au lieu de flamber ces millions dans Ray-Mont Logistiques, la Ville les utilisait pour créer des logements sociaux, pour financer des programmes d'aide aux personnes en situation d'itinérance, pour sauver des vies au lieu d'en pourrir, j'aurais peut-être le cœur moins serré en ramenant mes enfants de la garderie en vélo sur la piste cyclable de Notre-Dame.

Suzanne Vallières-Nollet